



Société de développement du quartier des Cygnes

CP 1240 – 1401 Yverdon-les-Bains

**ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 5 JUIN 2015
DANS LA SALLE DE L'ESCALE**

Philippe Golliard, président, ouvre la séance à 20 h 05. Il salue cordialement les personnes présentes et les remercie de s'être déplacées à la salle de l'Escale vu l'indisponibilité de la salle du Repuis pour cause d'examens.

Philippe Golliard salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

Madame Gloria Capt, Municipale en charge du Département de l'Urbanisme et des Bâtiments
Monsieur Jean-Marc Sutterlet, chef de la section réseau électrique qui représente le Service des Energies
Monsieur l'adjudant Paul Gerber de la Brigade du Lac
Monsieur le caporal Marc Gebhard de la Brigade du Lac
Monsieur Paul Cometta, notre président d'honneur
Les amis et membres de la société

Se sont excusés :

Monsieur Sandro Rosselet, directeur, Service des Travaux et Environnement
Monsieur Gilbert Bossy, chef-jardinier, Service des Travaux et Environnement
Monsieur Markus Baertschi, architecte de la ville, Service de l'Urbanisme et des Bâtiments
Monsieur Philippe Gendret, chef de service, Service des Energies
Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois
Monsieur Rémy Jaquier
Madame Nicole Seydoux, membre du comité
Madame Bernadette Clément, membre du comité
Monsieur Jean-Paul Clément, membre du comité
Monsieur et Madame Bruno et Sylviane Werren

1^{ère} partie :

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'assemblée générale de 2014
2. Election des scrutateurs
3. Cotisations
4. Rapports
 - 4.1 Rapport d'activités 2014-2015
 - 4.2 Rapport du caissier
 - 4.3 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Comité : Admissions / Démissions / Jubilaires

6. Elections
 - 6.1 Du comité
 - 6.2 Des vérificateurs des comptes
7. Message de nos autorités
8. Présentation de notre site internet
9. Présentation par le Service des Energies
10. La Police du Lac se présente
11. Divers, propositions individuelles – Questions / Réponses
12. Clôture de l'assemblée

2^{ème} partie :

Collation et verre de l'amitié offert par la société

POINT 1 - APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2014

Il n'y a pas de lecture du PV. Quelques exemplaires sont disponibles auprès de notre secrétaire. Il est maintenant également lisible sur notre site internet. Vu qu'il n'y pas de remarques, celui-ci est considéré comme accepté et nous remercions son auteur Brigitte Jaquier.

POINT 2 - ELECTION DES SCRUTATEURS

Aucune votation n'étant prévue ce soir, 2 scrutateurs seront élus au cours de la soirée, uniquement en cas de besoin.

POINT 3 - COTISATIONS

Bien que très modestes, nos cotisations restent fixées à Fr. 15,-- pour l'année 2016.

POINT 4 - RAPPORTS

4.1 Rapport d'activités 2014-2015

Le comité s'est réuni à 9 reprises en assemblée ordinaire ou en assemblée dédiée à notre 90^{ème} anniversaire qui aura lieu le 11 juin 2016. Certains d'entre nous ont également participé à des groupes de travail soit pour la réparation de la toiture de notre cabane soit dans le cadre de l'organisation de notre 90^{ème} anniversaire. Une délégation du comité a également représenté la société lors de différentes séances de travail et durant les manifestations de diverses sociétés de la région.

Nous avons également organisé une des assemblées bisannuelles de l'Association des Carnavals et Brandons du Nord Vaudois. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir les représentants des comités de Vallorbe, Grandson, Sainte-Croix et Orbe. Yverdon et les Charbonnières s'étant excusés. L'assemblée a débuté par une visite très intéressante de la Brigade du Lac sous la conduite de M. Philippe Bonzon.

Les « Cygnes en fête » :

La 4^{ème} édition des « Cygnes en fête » s'est déroulée le 13 septembre 2014 dans le parc situé derrière le kiosque des Prés-du-Lac. Après le succès rencontré depuis l'instauration de cette fête en 2011, sous réserve que la météo soit avec nous, nous étions très confiants pour l'édition 2014. Comme lors des éditions précédentes, un grand nombre d'habitants de notre quartier et environ nous a fait le plaisir de participer à notre fête. A nouveau, un programme particulièrement attrayant était prévu. L'après-midi étant animé par un groupe du Conservatoire du Nord Vaudois qui nous a donné l'occasion d'entendre de magnifiques morceaux de jazz. Grand succès pour nos stands de grillades, crêpes et pâtisseries préparées par les membres du comité ainsi que pour le stand de pizzas qui a écoulé tout son stock. Comme chaque année, les tables réparties sous notre cantine et ses alentours ont permis à chacun de faire des connaissances et de partager de très bons moments entre amis. Les enfants ont largement profité des jeux mis à leur disposition ainsi que des 2 parties de piñata devenues traditionnelles. L'Ecole de Cirque d'Yverdon nous a fait une démonstration de son talent l'après-midi suivie par une démonstration de claquettes de la part de Martin. L'animation musicale de la soirée a été assurée par l'orchestre « Back to Soul » qui nous a fait vivre un moment digne des plus grands concerts. Cette fête étant devenue une journée très appréciée de tous pour sa convivialité, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que l'édition 2015 se déroulera le samedi 5 septembre.

Décorations de Noël – 6 décembre 2014 au 10 janvier 2015 :

Après les problèmes rencontrés lors de l'éclairage de Noël 2013, nous avons pris soin de vérifier scrupuleusement toutes nos guirlandes et de changer les connexions électriques par des systèmes étanches neufs. Malgré tout, le sapin situé dans le parc près de la Thièle est resté éteint durant quelques jours. Le Service des Energies a très vite remédié à la situation et il semble que pour une fois, le problème ne venait pas de notre matériel. Le montage et le démontage des décorations de Noël se sont déroulés sans problème et comme chaque année, pendant que nous montions les décorations, une délégation de dames de notre comité se chargeait de préparer les enveloppes que nous distribuons en fin d'année à tous les habitants du quartier. Un tout grand merci au Service des Energies pour les connexions électriques et au Service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à disposition. Merci également aux membres du comité et à leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier. C'est avec plaisir que pour la première fois depuis bien longtemps, aucun vol ou déprédation sur les 3 sites que nous avons décorés n'a été constaté. Espérons que cela devienne habituel.

Don aux classes :

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, un don de Fr. 100.—a été remis à chaque classe du collège des Prés-du-Lac ainsi qu'à la garderie Barjabul. En guise de remerciement, une très jolie carte nous a été envoyée par les maîtresses.

Brandons des Cygnes :

Comme pour les autres brandons de la région, nous avons bénéficié d'une météo favorable pour l'édition 2015 de nos brandons. C'est à 13h30 le vendredi 20 mars que le cortège de l'après-midi a pris le départ en direction de la place Pestalozzi, sécurisé par la Police du Nord Vaudois. Tous les enfants des classes du collège des Prés-du-Lac ainsi que d'une ancienne classe dudit collège et de la garderie Barjabul étaient magnifiquement déguisés pour accompagner notre bonhomme hiver, préalablement confectionné par le comité, pour annoncer les Brandons du quartier au travers de la ville. Le cortège du soir a ensuite accompagné le bonhomme hiver jusqu'à sa mise à feu assurée par les pompiers devant la Marive. La soirée a été animée par 2 guggens « Les Cradzets » d'Yverdon et « La Fifonovil » de Villars-Burquin. Chacun a ensuite pu profiter à sa convenance de notre piste de danse au son de la musique assurée par notre DJ « Claude Paccaud ». Les enseignants des Prés-du-

Lac ainsi que la garderie Barjabul sont remerciés pour leur précieuse participation et la confection des splendides costumes. Le résultat des collectes faites durant nos 2 cortèges a été remis en intégralité aux classes du Collège des Prés-du-Lac ainsi qu'à la garderie Barjabul. Notre campagne de sponsoring cette année nous a permis de nous assurer du soutien d'environ 40 entreprises de la région ainsi que de celui des habitants de la rue de l'Avenir qui se sont mobilisés au travers d'une collecte. Un très grand merci à nos sponsors car sans eux il ne serait simplement plus possible pour nous d'organiser une manifestation de l'ampleur de nos brandons. Un très grand merci aussi à la boulangerie Rico qui, comme chaque année, a offert les 240 petits pains au chocolat distribués aux enfants au retour du cortège de l'après-midi. Les boissons étant offertes par notre comité. Merci également aux pompiers qui préparent l'emplacement et gèrent la mise à feu du bonhomme hiver. Merci au Corps de Police de la ville qui assure la sécurité tout au long de nos cortèges. Merci à la presse locale qui informe nos concitoyens et publie de magnifiques photos des enfants prises lors du cortège. Merci aux représentants des Carnavals et Brandons de la région pour leur présence et particulièrement au comité de Grandson qui met à notre disposition les éléments du bar. Finalement, un tout gros merci aux jeunes bénévoles actifs en cuisine, aux membres du comité ainsi qu'à leurs conjoints qui pour la plupart, après une semaine consacrée à la confection de notre bonhomme hiver et au règlement des derniers préparatifs, prennent congé la journée du vendredi afin d'assurer la mise en place de la Marive et qui effectuent également le nettoyage et la remise en état des lieux après la manifestation.

Archives :

En 2013, nous avons pris la décision de mettre en lieu sûr notre livre d'or qui retrace l'histoire de la société depuis 1926 et qui est un véritable trésor. En effet, il contient un grand nombre d'informations sur notre quartier, parfois même inconnues de la commune. Afin de ne pas mettre en péril ce patrimoine, nous avons contacté le Service des Archives de la ville et après discussion, nous avons décidé de placer ce livre ainsi que d'autres documents aux archives de la ville. En mars de cette année, nous avons signé une convention avec le Service des Archives et ce sont environs 45 documents anciens qui ont été ainsi déposés en lieu sûr.

Sortie du comité :

En guise de remerciement à ses membres ainsi qu'à leurs conjoints, le comité organise tous les 2 ans une petite sortie récréative. C'est donc le 5 juillet 2014 que nous nous sommes donné rendez-vous sur la place Pestalozzi pour une visite historique de la ville en compagnie de 2 guides. Un apéritif nous a été ensuite offert par la Municipalité que nous remercions vivement à la Salle des Pas Perdus de l'Hôtel de Ville. La journée s'est terminée autour d'un excellent repas servi au restaurant le Don Camillo.

Site internet :

La société dispose maintenant d'un magnifique site internet dont l'objectif est de tenir au courant les utilisateurs de nos activités mais aussi de mettre à leur disposition une multitude d'informations et de photos. Ce magnifique travail est l'œuvre de notre nouveau membre et webmaster Gabriel Lado qui tout à l'heure se fera un plaisir de le présenter.

Kiosque des Prés-du-Lac :

A notre grande satisfaction et après maintes recherches, Lisette Party, tenancière du kiosque nous a informé qu'elle avait trouvé un repreneur. Pour nous, cet établissement n'était pas seulement un petit commerce mais un véritable lieu de rencontre et de communication pour la plupart des habitants du quartier. C'est donc avec plaisir que le 24 septembre nous avons répondu à l'invitation de Lisette et participé à son apéritif de départ. Malheureusement, le nouveau tenancier n'étant pas aussi perspicace que Lisette, le kiosque a depuis brusquement fermé ses portes. Nous souhaitons

une très longue et heureuse retraite à Lisette ainsi qu'à son mari Isidore qui, malgré cette déception, nous en sommes certains, saurons bien profiter de leur temps libre.

Membres méritants de l'Union des Sociétés Locales Yverdonnoises :

C'est le 1^{er} avril 2015 que votre comité, par la voie de son président, a eu le plaisir de présenter Gérald Favre en qualité de membre méritant lors de la cérémonie organisée par l'USLY à la Marive. Gérald mérite largement cette distinction, étant membre du comité de la société depuis le 4 octobre 1989 et actuel vice-président et responsable de cuisine lors de nos manifestations. Mais Gérald ne se contente pas de ces fonctions, il est également l'homme à tout faire de la société. Toujours disponible pour donner un coup de main ou représenter la société lors de manifestations ou assemblées. MERCI Gérald !

Décès :

Quelques membres de notre société nous ont quittés et un instant de silence est observé par l'assemblée en leur honneur.

Principales activités prévues pour l'année à venir :

- 5 septembre 2015 : "Les Cygnes en fête" dans le parc situé derrière le kiosque des Prés-du-Lac
- 5 décembre 2015 : Montage des décorations de Noël
- 9 janvier 2016 : Démontage des décorations de Noël
- 18 mars 2016 : Brandons des Cygnes
- 11 juin 2016 : 90^{ème} anniversaire de la société

4.2 Rapport du caissier

Les comptes sont présentés pour la première fois par Jean-Paul Gillioz qui a repris le poste de caissier. Il remercie Bernard Mayerat de lui avoir transmis des comptes en ordre :

Capital		60'799.52
Pertes et profits	charges	6'628.64
	Produits	7'723.65
Bénéfice de l'exercice		1'095.01

Jean-Paul nous apprend que notre société compte 219 membres pour un total de cotisations de Fr. 4'325.--. 20 nouveaux membres en 2015, preuve qu'il y a du renouvellement.

Pas de questions.

4.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport est lu par Monsieur Jacques Fivaz, 1^{er} vérificateur. Les vérificateurs, lui-même et Madame Elena Gilliéron se sont réunis le 20 mai 2015 chez M. Jean-Paul Gillioz. L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes 2014 sont approuvés et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs. Remerciements à notre caissier pour son excellent travail.

POINT 5 - COMITE : ADMISSIONS – DEMISSIONS – JUBILAIRES

Admissions : Durant la période 2014/2015, 2 personnes ont manifesté leur intérêt à rejoindre notre comité et sont devenus selon nos statuts, membres à l'essai. Il s'agit de Messieurs François Nobs et Gabriel Lado. Tous deux se sont très vite intégrés au comité et durant toute l'année ont participé avec enthousiasme à nos activités. Nous sommes très heureux de les accueillir aujourd'hui en

qualité de membre du comité et nous réjouissons qu'ils apportent du sang jeune au sein de notre équipe.

Démissions : Aucune démission n'a été enregistrée au sein du comité actuel.

Jubilaires : Notre président remercie tout particulièrement 6 membres de notre société et a le plaisir de leur remettre une petite attention. Il d'agit de :

Nicole Seydoux, pour 15 ans de comité.

Bernadette Clément, Daniela Jaccard, Paulette Golliard, Jean-Paul Clément et Jacques Tétaz, pour 10 ans de comité.

POINT 6 - ELECTIONS

6.1 Election du comité

Pour 2015-2016, le comité sera composé de 19 personnes, soit :

Philippe GOLLIARD, président
Gérald FAVRE, vice-président
Nicole SEYDOUX, secrétaire
Brigitte JAQUIER, secrétaire PV
Jean-Paul GILLIOZ, caissier

Mireille CORREVON, Catherine MARENDAZ, Marie-Noëlle GIRARD, Daniela JACCARD, Paulette GOLLIARD, Bernadette CLEMENT, Oriana DEVAUD, Biljana ACIMOVIC, Jacques TETAZ, Salvatore CASIMO, Jean-Paul CLEMENT, Bernard MAYERAT, François NOBLE, Gabriel LADO, tous membres.

Elena Gilliéron n'est plus membre du comité mais continue de gérer nos archives et costumes.

Le comité est réélu à l'unanimité et Philippe le remercie pour sa disponibilité et son engagement. Il souhaite à ses membres beaucoup de plaisir et de satisfaction pour l'année à venir, année particulièrement chargée par l'organisation de notre 90^{ème} anniversaire. Il remercie également leurs conjoints et conjointes ainsi que les bénévoles qui nous sont d'une aide précieuse lors de nos manifestations.

6.2 Election des vérificateurs des comptes

première vérificatrice :	Madame Elena GILLIERON
deuxième vérificatrice :	Madame Rachel JOSEPH
vérificateur sortant :	Monsieur Jacques FIVAZ
vérificateur suppléant :	Monsieur Sébastien LASSUEUR

POINT 7 - MESSAGE DE NOS AUTORITES

Madame Gloria Capt nous transmet les cordiales salutations de la Municipalité et se réjouit d'être parmi nous. Elle a découvert notre association en entrant à la Municipalité et chaque année, elle est épatée par son dynamisme. Elle remercie le comité d'avoir donné une âme au quartier et reconnaît que la Municipalité est ravie de pouvoir compter sur des sociétés aussi dynamiques. Mme Capt a quitté le Service des Energies et repris celui de l'Urbanisme et des Bâtiments. Elle nous expose

brièvement le projet du Quartier Gare-Lac, grand et beau défi mais qui rencontre quelques problèmes avec le Service de l'Aménagement du Territoire (SAT). Le bâtiment à côté de la Raiffeisen à la gare où seraient regroupés entre autres cinémas et musée de la mode est aussi toujours d'actualité ainsi que le parking de la Place d'Armes. Elle nous apprend aussi que la reprise par des privés du Grand Hôtel et du Centre Thermal a été votée et acceptée jeudi soir au Conseil Communal. Mme Capt remercie encore une fois le comité de faire vivre le quartier.

POINT 8 - PRESENTATION DE NOTRE SITE INTERNET

Gabriel Lado, webmaster de notre site nous explique le fonctionnement de celui-ci et les différents points accessibles par tous. Une personne de l'assistance demande s'il est possible d'y ajouter des vieilles photos du quartier. D'après Gabriel, ce sera prochainement chose faite. Merci Gabriel.

POINT 9 - PRESENTATION PAR LE SERVICE DES ENERGIES

M. Jean-Marc Sutterlet a choisi de revenir sur le sujet de « l'éclairage public LED dynamique » dans les rues résidentielles de notre ville, tout en nous avouant que notre quartier a un peu servi de cobaye. Au moyen de diapos, il nous montre l'évolution de 2009 à 2014 et rappelle que cet éclairage divise la consommation d'énergie par 4 ! Il nous apprend que chaque citoyen a la possibilité d'annoncer les pannes d'éclairage public sur le site de la commune et que $\frac{3}{4}$ des pannes sont annoncées par cette voie là. Merci M. Sutterlet pour cette excellente présentation.

POINT 10 - LA POLICE DU LAC SE PRESENTE

Le caporal Marc Gebhard nous présente la Brigade du Lac qui existe à Yverdon depuis 1968 et dont les missions et tâches sont plus que variées. Le travail est réparti à 35 % pour les patrouilles et surveillance et à 25 % pour l'administration, le reste étant de l'entretien bateaux + locaux et autres. Le personnel de la Brigade intervient sur les lacs de Neuchâtel, Morat, Joux et Brenet. Ceci conjointement avec les sociétés de sauvetage existantes. Merci M. Gebhard pour cet exposé en photos et en chiffres très intéressant.

POINT 11 - DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS/REPONSES

Monsieur Richard Nerny, Cygnes 19, demande ce qu'il va advenir du socle du buste volé de Borosko et demande pourquoi la grotte/fontaine du parc des Cygnes n'est pas entretenue. Il a aussi entendu dire qu'un parc à vélos pourrait être aménagé derrière l'ancien restaurant du Lac. Est-ce vrai vu qu'il y en a déjà un, peu utilisé, près des WC ?

Madame Gloria Capt ne peut y répondre personnellement et transmet les questions au responsable du Service des Travaux lors de la prochaine séance de Municipalité.

Madame Elena Gilliéron, Peupliers 14, demande où se trouve maintenant le buste de Borosko. Dans la Thièle ?

Le caporal Marc Gebhard répond que cette semaine des plongeurs sont remontés de la Place Bel-Air à la Brigade du Lac et qu'ils n'ont rien trouvé. Notre président ajoute que la Police a fait une enquête et que ça a rien donné.

Monsieur Jacques Fivaz, Peupliers 20 se pose des questions quant à l'avenir du kiosque des Prés-du-Lac. Il profite de remercier qui de droit pour la révision de l'horloge de l'église et la réparation de la fontaine rue des Peupliers (PV- AG 2014).

Madame Capt n'a pas de réponse mais Lisette Party, ancienne propriétaire rappelle que le terrain appartient à la commune et le bâtiment au gérant du kiosque. Catherine Marendaz a croisé une de ses connaissances qui lui a dit qu'il avait racheté le kiosque. Affaire à suivre...

Monsieur Claude Rebeaud, Clairs-Logis 2 aimerait savoir pourquoi rien n'a été fait concernant l'arrêt du bus de Clairs-Logis qui n'est plus surélevé comme avant et qui est donc inaccessible pour des personnes âgées ou handicapées. Il était déjà intervenu à ce sujet lors de notre AG de l'année dernière.

Madame Capt se souvient de ce problème et promet de faire le nécessaire.

Madame Nerny, Cygnes 19 demande si quelque chose est prévu à l'emplacement où se trouvent les roulottes des magiciens » les Andreal » M. et Mme Ravessoud, au bord de la Thièle vers la Matelote. Le coin est en piteux état.

Mme Capt prend note.

Madame Cécile Martin, Peupliers 26 s'inquiète de la circulation sur la rue de la Jonction, rue fréquentée par les piétons et où les voitures ont pris l'habitude de se parquer en bordure du Mujon.

Madame Capt répond que c'est plutôt un problème général mais que s'il y a réellement problème, c'est sûrement dû au parcage sauvage. Elle va se renseigner.

Madame Elena Gilliéron relève que vu le peu de visibilité, il n'est pas facile de sortir des petites rues adjacentes.

Madame Evelyne Flückiger, Cygnes 24 demande, pour une question de sécurité, la pose de miroirs pour toutes les sorties des petites rues du quartier.

Madame Capt répond qu'il faut voir si c'est un problème de rue privée ou publique, ceci surtout pour les propriétaires de maison ou villa qui ont une sortie direct sur la route.

Monsieur Gabriel Lado, Prés-du-lac 21b pense que le principal souci question circulation est l'artère Cygnes/Prés-du-Lac où la circulation est constante et où les feux rouges ne sont pas respectés. Y aurait-il possibilité de poser des dos d'ânes ?

Madame Capt prend note de toutes ces remarques et questions et promet d'y répondre en compagnie de ses collègues de la Municipalité. Dès qu'elle aura des informations, elle les transmettra à notre président Philippe Golliard qui fera le lien avec les personnes ayant posé des questions.

POINT 12 - CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Le comité remercie sincèrement les personnes présentes de s'être déplacées et nous encouragent ainsi à poursuivre nos activités. Il remercie également la Municipalité et les services de la ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier ainsi que le corps de police qui assure notre sécurité. Merci également à tous les membres de la société qui, par le paiement de leur cotisation et surtout par leur participation à nos manifestations soutiennent nos activités. Des bulletins de versement sont à la disposition auprès de notre caissier pour ceux qui souhaiteraient devenir membres. Le PV de l'assemblée sera diffusé sur notre site internet, cependant si des personnes souhaitent le recevoir, elles sont priées d'inscrire leur adresse sur une des enveloppes prévues à cet effet auprès de notre

secrétaire. Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

La séance est close à 22 h 05.

La secrétaire :
Brigitte Jaquier

Yverdon-les-Bains, le 8 juin 2015